

ONCFS : Problèmes pour trouver la source de l'information

La recherche documentaire auprès de l'[ONCFS](#) est un véritable parcours du combattant. Ne serait-ce pas volontaire pour brouiller les pistes et décourager ceux qui voudraient faire quelques enquêtes d'investigation ? La question est posée....

Après une recherche sur les divers moteurs et sur le site de l'ONCFS lui-même, je constate qu'il m'est impossible de trouver l'ensemble des numéros du bulletin « *Quoi de neuf ?* » A priori, il n'est pas impossible que les anciens bulletins aient été retirés du site. Il suffit donc de demander au service documentation dont l'adresse est mentionnée sur le site Web.

From: [Louis DOLLO](#)

To: doc@oncfs.gouv.fr

Sent: Sunday, March 23, 2008 9:20 PM

Subject: Quoi de neuf ? Réseau loup

Bonjour,

Je suis à la recherche des bulletins électroniques « quoi de neuf ? Bulletin d'information du réseau loup » du N° 1 au n° 12 inclus. Pourriez-vous m'indiquer à quelle adresse je peux les télécharger ?

Le dernier bulletin que j'ai pu consulter est le n° 15 de juin 2006. Pourriez-vous m'indiquer si depuis cette date il y a eu d'autres publications ? Si oui, où puis-je les télécharger ?

Avec mes remerciements

Une réponse assez rapide me parvient et semble être complète.

De : réseau loup [mailto:rezoloup@oncfs.gouv.fr]

Envoyé : mardi 25 mars 2008 17:36

À : Doc; l.dollo@wanadoo.fr

Objet : Re: Quoi de neuf ? Réseau loup

Bjr,

Vous trouverez la totalité des bulletins sur le site de l'ONCFS www.oncfs.gouv.fr - onglet le point sur la faune - onglet mammifères

Cordialement,

Yxxxxx Lxxxxx

Office national de la chasse

et de la faune sauvage

Réseau loup - lynx PACA

Micropolis 05000 GAP

Tél. 33 (0) 4 92 51 34 44

Fax. 33 (0) 4 92 51 49 72

rezoloup@oncfs.gouv.fr

Quelques jours plus tard, je traite l'information et je cherche... et cherche encore... En désespoir de cause, je finis par demander des précisions...

From: [Louis DOLLO](#)
To: 'réseau loup' ; 'Doc'
Sent: Friday, March 28, 2008 12:33 PM
Subject: RE: Quoi de neuf ? Réseau loup

Bonjour

Je vous remercie pour votre réponse mais je n'ai su trouver que les n° 12 et 13 dans la page que vous indiquez. Il me manque toujours les n° 1 à 11 et éventuellement le n° 16.

Cordialement

La réponse m'est retournée assez rapidement...

De : Doc [<mailto:doc@oncfs.gouv.fr>]
Envoyé : mardi 1 avril 2008 13:58
À : Louis DOLLO
Cc : lxxxx, yxxxxx
Objet : Re: Quoi de neuf ? Réseau loup

Bonjour,
Vous pouvez aussi trouver tous les numéros sur le site suivant:
<http://ours-loup-lynx.info/spip.php?article857>
Cordialement

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
Direction des Etudes et de la Recherche
Documentation
Saint-Benoist
F-78610 AUFFARGIS
FRANCE
Tél. (33) 01 30 46 60 25
Fax (33) 01 30 46 60 99
email : doc@oncfs.gouv.fr

Stupéfaction ! Serait-ce un gag de 1^{er} avril ? L'ONCFS, établissement public de l'Etat disposant d'un service documentation est incapable de me fournir la documentation qu'elle produit elle-même. Pour la trouver, il m'est donné le lien d'une page de l'association [FERUS](#), c'est-à-dire une association militante.

N'y a-t-il pas là la parfaite illustration de la confusion des genres entre les fonctions d'un établissement public et ceux d'une association militante par ailleurs dénoncée par plusieurs rapports de [l'inspection générale de l'environnement et de l'agriculture et des rapports de missions parlementaires](#) ? Est-ce à une association militante, aussi honorable soit-elle, à se substituer aux missions de l'Etat ou celles d'un établissement public sans que ces rapports ne soient définis par la loi ?

Mais je ne suis pas au bout de mes surprises.

Je vais donc sur [la page du site de FERUS](#) qui m'a été indiquée et, apparemment, il y a tous les bulletins « *Quoi de neuf ?* » du n°1 en 1998 au... N°18 en 2008. Mais le fait de cliquer

sur n'importe quelle date renvoie sur une page de l'[ONCFS](#) qui permet d'accéder à tous les bulletins y compris ceux non mentionnés sur la page de FERUS.

Doit-on tirer des conclusions d'une telle situation et comportement ?

Nous pouvons au moins faire quatre observations objectives.

1. **L'ONCFS ne connaît pas son site Internet** et ne fait même l'effort de fournir, de manière autonome, les informations demandées à un établissement public de l'Etat.
2. Tout en connaissance mon activité professionnelle, **l'ONCFS m'oblige à passer par le site d'une association militante** développant ses propres thèses et théories en fonction de ses objectifs propres sans aucune neutralité.
3. **L'ONCFS se repose sur une association militante.** Pour quelle raison ?
4. **L'ONCFS, établissement public de l'Etat, ne respecte aucune neutralité** comme cela devrait être en s'appuyant sur une association clairement orientée.

Partant de ces constats, peut-on accorder la moindre confiance à cet établissement qui est, malgré tout, une structure de l'Etat qui oblige tous citoyens ? Il y a manifestement un dysfonctionnement dans les services de l'Etat ayant en charge la problématique de la faune sauvage notamment les plus sensibles tel que l'ours, le loup et le lynx.

Louis Dollo, le 1^{er} avril 2008

Nota 1 : Par mesure de précaution et pour être de sûr de retrouver facilement les bulletins d'information du réseau loup, il est possible des consulter sur le site [« Pyrénées-Pireneus »](#)

Nota 2 : Gilbert Simon, vice-Président de FERUS, a été Directeur de la nature et des paysages au Ministère de l'environnement sous le Ministère de Brice Lalonde. Il semble qu'il soit toujours Président de la commission scientifique du WWF-France



Tarbes-Infos.com

Journal indépendant en ligne

L'actualité locale 24h/24

[Accueil](#)

[Retour](#)

Les associations écologistes et l'argent public

L'Etat a souvent recours aux associations pour des raisons de faciliter de gestion des fonds et une capacité de réactivité que ne peut pas avoir une administration.

Dans le domaine du sport, cette pratique est clairement inscrite dans la loi sur le sport reprise dans le code du sport au travers des Fédérations sportives ayant reçu une délégation du Ministère.

L'essentiel des subventions sont versées dans le cadre d'un contrat d'objectif annuel et pluriannuel.

Dans le milieu de l'environnement il y a manifestement un vide juridique encadrant cette pratique qui consomme quand même jusqu'à 5% du budget du Ministère en 2005 au profit de quelques associations qui détiennent un certain pouvoir notamment la FNE (Fédération Nationale de l'Environnement) qui redistribue à ses membres et assure une certaine répartition... amicale. C'est là que tous les abus sont envisageables et que la nébuleuse financière tend à gonfler d'années en années. C'est aussi dans ce domaine que Ministres, Inspections générales et parlementaires sont les plus critiques. Mais curieusement, personne n'y peut et n'y fait rien. Pourquoi ?

Nota : cette page est en chantier permanent tant les informations et témoignages que nous recevons sont réguliers et assez énormes. Des vérifications difficiles s'imposent à chaque fois.

"Le recours aux associations présente trop de contraintes et expose à trop de risques pour être pris à la légère. Utilisé à bon escient et dans le respect des obligations prévues par les textes et la jurisprudence, il demeure néanmoins un outil précieux pour appuyer développer ou prolonger l'action publique."

.....

"C'est dans ce contexte que le Premier ministre a présidé le 23 janvier [2007] dernier la première conférence de la vie associative⁹². À cette occasion, le Gouvernement a annoncé différentes mesures telles que : l'incitation des ministères, par circulaire du Premier ministre, à consulter les associations en amont de la préparation des textes législatifs et réglementaires"

Le noyautage de l'administration de l'Ecologie par des associations ultra environnementalistes

Il est bien connu que les administrations d'Etat et, dans une moindre mesure celle des collectivités locales départementales et régionales sont clairement noyautées par des mouvements écologistes en tout genre. La magistrature, elle-même, n'échappe pas à ce phénomène que certains n'hésitent pas à qualifier de " mafieux ".

Cette omniprésence environnementaliste est clairement dénoncée dans de nombreux rapports mais aussi par des Ministres ou anciens ministres sans pour autant qu'ils aient fait ou pu faire quelque chose pour remédier à cet état de fait qui constitue une véritable atteinte à l'exercice de la démocratie notamment la démocratie locale.

Sans avoir la prétention d'être exhaustif, nous donnons ici quelques références tendant à prouver cette situation assez grave.

- **Le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les conditions de la présence du loup en France** et de l'exercice du pastoralisme dans les zones de montagne présidée par M. Christian ESTROSI (enregistré à l'assemblée nationale le 2 mai 2003 sous le N° 825)
- **Le rapport d'information de la commission des finances de l'Assemblée Nationale** déposé par Augustin Bonrepaux le 13 décembre 2006
- **Le rapport d'enquête sur le financement des associations intervenant dans le champ de l'environnement** par le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable établi par l'inspection générale des finances (Ref. n° 2002-M-027-01) et l'inspection de l'environnement (Ref. n° IGE/02/033) et largement évoqué par Madame Roselyne Bachelot dans son livre " Le combat est une fête " (Ed. Robert Laffont, paru en novembre 2006)
- **Le rapport sur les fonctions de soutien et les opérateurs du MEDD** établi par Pierre Roussel, Ingénieur général du GREF, Chef de l'Inspection générale de l'environnement le 22 novembre 2006 (N° IGE/06/047)
- **" Le WWF, une multinationale verte de notables "**

Ce noyautage est d'ailleurs institutionnalisé depuis de nombreuses années notamment depuis le Ministère de Brice Lalonde dans les années 1990 et amplifié sous Dominique Voynet entre 1997 et 2001 comme le confirme :

- **Le rapport Life Nature " Conservation des grands carnivores en Europe "** de 2000 (Ref. B4-3200/95/518) quant au rôle majeur de l'ADET en excluant totalement tous les acteurs de terrain tel que les collectivités locales, les organisations agricoles (Chambres d'agriculture et syndicats), les groupements pastoraux et gestionnaires et propriétaires d'espaces naturels privés et publics.

- **Le programme LIFE Coex** représenté en France par le **WWF** et assuré par **FERUS**, l'**ADET**, l'**ACP** et le **FIEP** sans aucun lien ni concertation avec les populations et acteurs locaux, ce pour quoi le financement du dit programme par l'Union Européenne est fait.

Nous pourrions également mentionner la non prise en compte ou l'interprétation partisane et idéologique du rapport Life Nature " *Conservation des grands carnivores ne Europe* " de 2000 (Ref. B4-3200/95/518) notamment sur l'acceptation sociale dont nous pouvons constater la dégradation ainsi que le non respect des engagements de l'Etat pour un " n "ième plan de relance du pastoralisme qui est régulièrement proposé sans aucun effet alors que les éleveurs et bergers ne souhaitent que vivre et travailler en paix.

Nous constatons également que les mêmes fonctionnaires qui ont participé à cette catastrophe humaine, sociale, économique et écologique qu'est l'importation d'ours de Slovénie depuis 10 ans sont encore à la tête des études et réflexions menées par Madame Nathalie Kosciusko-Morizet et participent avec impertinence et provocation aux divers débats qui sont ressentis par certains comme une nouvelle humiliation mais aussi à la diffusion d'une plaquette d'information sous le titre " *Les Pyrénées avec l'ours* " (Plaquette éditée par le Ministère de l'Ecologie (2007).)

Nous devons constater que pratiquement l'unanimité des élus et responsables professionnels et institutionnels dénonce d'une même voix l'impossible cohabitation des hommes et des ours dans les Pyrénées.

Face à cette situation il semble bien qu'il n'existe aucune confiance de la part du milieu agricole pyrénéen envers le ministère de l'Ecologie, malgré la bonne volonté de la Secrétaire d'Etat, dans la recherche de solutions. Les représentants des éleveurs voient clairement qu'elle ne dispose pas de toute sa liberté et le lobbying interne à son administration, alimenté par des mensonges répétés tel que la situation exacte dans les **Monts Cantabrique** ne laisse guère entrevoir une issue acceptable et raisonnable pour les Pyrénées.

Les protagonistes des années 1990, qui sont toujours dans le circuit environnementaliste, voulaient créer un véritable business autour de l'ours. Ils ont apparemment réussi. Groupes de presse, publicitaires, associations et subventions, études bidons pour les copains, etc... sont bien toujours au rendez-vous de ce qu'avait dénoncé Marianne Bernard en 1992 dans son livre "*Génération Démagogie*", clin d'oeil au parti politique "*Génération Ecologie*" de Brice Lalonde alors Ministre de l'Ecologie qui avait pour Directeur de la Nature et des Paysages un certain Gilbert Simon aujourd'hui Président de **FERUS** et du Comité scientifique du **WWF**. C'est le même Gilbert Simon que le Préfet de Région Midi-Pyrénées fait parler dans les derniers à l'occasion de la visite de Nathalie Kosciusko-Morizet à Toulouse le 26 juillet 2007 pour éviter aux acteurs des territoires de montagne des Pyrénées de rebondir sur ses propos.

Même magouille, mêmes acteurs, mêmes menaces, même conflit depuis
20 ans pour un même sujet dans lequel on s'englué...
Au fait, qui a parlé de "mafia" ?

Quelques liens à visiter sur les relations financières des associations avec les pouvoirs publics

- [Rapport sur les fonctions de soutien et les opérateurs du MEDD - 2006 - Extraits](#)
 - [Rapport complet](#)
- [" Le WWF, une multinationale verte de notables "](#)
- [Droit d'accès aux documents administratifs](#)
- [Rapport de mission de la commission des finances de l'Assemblée Nationale](#)
- [Rapport d'information sur le coût budgétaire de la réintroduction de l'ours dans les Pyrénées](#)
- [Commentaires sur le rapport \(Paru dans Lourdes-Infos du 15 décembre 2006\)](#)
- [La commission des finances de l'Assemblée Nationale : le coût de l'ours](#)
- [Les procédures judiciaires](#)
- [Procédures d'indemnisation : qui paie ?](#)
- [LIFE : Bilan des actions 1997-2000](#)
- [LIFE : rapport final 2000](#)
- [LIFE Coex : Les écologistes se substituent aux éleveurs ?](#)
- [Rapport parlementaire sur loup dit rapport Estrosi \(T1\)](#)
- [Rapport parlementaire : les auditions](#)
 - [Toutes les auditions](#)
- [Rapport sur les fonctions de soutien et les opérateurs du MEDD - Résumé](#)
- [Le financement public 2006 dans le cadre de l'introduction de l'ours](#)
- [Rapport 2007 sur le versement de subventions aux associations](#)
- [L'État et les associations : avantages, exigences et risques d'une collaboration](#)
- [" Le WWF, une multinationale verte de notables "](#)
- [Environnementalistes et financeurs en Catalogne et... ailleurs](#)
- [Les talibans de l'écologie sont aussi talibans des cultures autochtones](#)
- [Al Gore hors de prix : une vérité qui démange...](#)
- [Parlement Européen : Avis sur la transparence autour du "lobbying"](#)



CIMES.INFO

Le dialogue des massifs de montagne, de la photo et des clubs



Le Grand Charnier


[Accueil](#)
[Retour](#)

Le financement public 2006

Domaines d'actions		Budget prévisionnel 2006
Indemnisation des dommages Aides au gardiennage, à l'achat et à l'utilisation de parcs mobiles, à l'achat de moyens de communication (téléphones mobiles, radio-téléphones)	Ariège	230 000 €
	Aude	8 000 €
	Haute-Garonne	60 000 €
	Hautes-Pyrénées	112 000 €
	Pyrénées-Atlantiques	86 000 €
	Pyrénées-Orientales	35 000 €
Animation, aides à l'achat et à l'utilisation de chiens patous		210 000 €
Soutien à la protection des zones intermédiaires (utilisation patou et regroupement)		74 000 €
Hélicoptages et portages par bât		670 758 €
Équipe technique ours (dont gardiens itinérants)		383 760 €
Opérations techniques et scientifiques spécifiques au renforcement (dépenses engagées en 2005 et 2006)		10 000 €
Améliorations de l'habitat de l'ours (notamment gestion forestière)		45 000 €
Communication et dispositifs de concertation		322 300 €
Actions partenariales (actions de développement, animations scolaires...)		
TOTAL		2 246 818 €

Source : Ministère de l'écologie et du Développement durable - [L'essentiel de ces sommes passent par des associations]

[Haut de page](#)

Al Gore hors de prix : une vérité qui démange...

La fortune d'Al Gore est présentement évaluée à plus de 100 millions de dollars. Les risques du changement climatiques ne sont pas un mauvais deal ! Et alors ?

Dans le supplément économique du journal espagnol El País du 23 décembre, j'apprends le montant des cachets demandés par Albert Arnold Gore, Jr. pour ses interventions de sauveur planétaire : 100 000 à 175 000 dollars pour un discours de 75 minutes. Pour ce qui me concerne, c'est une vérité qui me dérange.

Pour le coup du réchauffement, ça m'a fait froid dans le dos. Il faudra chronométrer son intervention de faire-valoir au joli Grenelle de la myopie écologique made in France pour connaître les émoluments versés par Nicolas Paul, Stéphane Sarközy de Nagy-Bocsa.

Nous, les petits Français, ça nous choque les idéalistes qui se font graisser la patte. Je me souviens de ma déception quand j'avais appris qu'Yves Montand encaissait des chèques pour hurler contre le Chili de Pinochet dans les années 1980, ou quelque chose de ce genre. Nous, les Franchouillards, on ne nous dira pas combien gagne le fils de Monsieur Hulot. La France est vertueuse, un peu coincée, un peu chaisière de cathédrale. « L'argent n'a pas d'odeur, mais pas d'odeur sent mauvais ».

La fortune personnelle du temps où Al Gore était vice-président de Clinton avait connu quelques déboires fin 2000, après la bataille perdue contre Bush. Le patrimoine familial de la famille Al Gore n'était plus alors que de quelque 2 millions de dollars.

Mais aujourd'hui, son nom est une franchise (qui dérange...)

Pionnier de l'Internet, il est depuis 2001 conseiller de Google dont les actions sont passées de 85 dollars des débuts boursiers de 2004 à quelque 660 actuellement. Membre du conseil d'administration d'Apple, les actions Apple ont grimpé de 10 à 164 dollars. Al Gore détient un stock options de 30 millions de dollars de Google et de 6 millions d'Apple.

Le prix Nobel, réparti avec les Nations Unies, fut couronné de 1,5 millions de dollars.

Les recettes de son film Une vérité qui dérange atteignent à ce jour 50 millions de dollars.

Il est propriétaire, avec David Blood, de la GIM (Generation Investment Management), dont le siège est à Londres, compagnie boursière spécialisée dans le créneau environnemental. Il vient enfin d'annoncer sa participation dans une société de la Silicon Valley : Kleiner Perkins Caufield & Byers, spécialisée dans la lutte contre les effets du changement climatique.

La fortune d'Al Gore est présentement évaluée à plus de 100 millions de dollars.

Les risques du changement climatiques ne sont pas un mauvais deal ! Et alors ?

Mais se faire payer pour chaque discours, je n'ose pas y croire.

Auteur : Michel Tarrier

Les opinions exprimées dans cet article sont laissées à la stricte responsabilité de son auteur.

Source : Planete-Infos du 28 décembre 2007

Commentaires

Avant le grenelle de l'Environnement et après la sortie du film " La Vérité qui dérange " j'avais émis des réserves sur le scénario catastrophe présenté par Al Gore au détriment d'études scientifiques par ailleurs contradictoires. J'avais précisé qu'un américain ne faisait rien gratuitement et que derrière cette affaire il devait y avoir un bon business. C'est la culture américaine. Ce n'est pas une critique mais un fait de société que les français ont du mal à intégrer. La sortie de cet article ne fait que confirmer mes propos. Le climat est un bon business. Mais où est la vérité ??

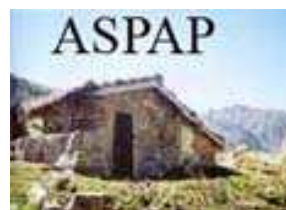
Louis Dollo, le 28 décembre 2007

Haut de page



CIMES.INFO

**Le dialogue des
massifs de montagne,
de la photo et des
clubs**



[Accueil](#)

[Retour](#)